

Décision

Générale

colonial

Décision n° 579 du 16 avril 1946

n° 579

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 avril 1946

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1946

Date du numéro

30 avril 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une gratification exceptionnelle de dix mille franes (10.000 fr.). a été accordée à M. Soubielle, chef du service des contributions, pour tenir lieu de prime de rendement sur les impôts directs des exercices 1944 à 1946. Cette dépense sera supportée par le chapitre 6.

article 4

du budget local de l'exercice 1946.